

Formation : TMA, Tierce Maintenance Applicative

maîtriser le coût et la qualité de la maintenance applicative

Cours de synthèse - 2j - 14h00 - Réf. TMA

Prix : 2020 € H.T.

La maintenance applicative correspond à la phase d'exploitation opérationnelle de l'application. Comment la faire réaliser par un tiers ? Cette formation traite des aspects pratiques, techniques et contractuels de la TMA en proposant une méthodologie basée sur l'expérience de nombreuses opérations d'externalisation.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Définir un niveau de service attendu et les KPI
- ✓ Maîtriser la contractualisation
- ✓ Gérer la relation contractuelle
- ✓ Anticiper la réversibilité

Public concerné

Directeurs informatiques, Chefs de projets. Toute personne en rapport avec la TMA.

Prérequis

Connaissances de base des problématiques de la maintenance logicielle.

Vérifiez que vous avez les prérequis nécessaires pour profiter pleinement de cette formation en faisant [ce test](#).

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

PARTICIPANTS

Directeurs informatiques, Chefs de projets. Toute personne en rapport avec la TMA.

PRÉREQUIS

Connaissances de base des problématiques de la maintenance logicielle.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

1 Une TMA, des TMA ?

- Externalisation des applications. Nécessités de la TMA.
- Recentrer la DSI sur les besoins de l'entreprise et la satisfaction client.
- Gains de la TMA. Types de maintenance. Ecueils.
- Pratiques actuelles, le marché de la TMA.

2 Niveaux de service, définition

- Types de services demandés. Types de prestations de TMA.
- Niveaux exigibles sur les coûts, la qualité et les besoins métiers.
- Mesure sur le déroulement de la TMA.
- Définition des indicateurs. Contraintes de faisabilité. Choix de la périodicité.
- Impact sur la charge de travail. Interpréter les indicateurs.

3 Contrat d'infogérance et contractualisation

- Caractéristiques d'un contrat. Objectifs visés. Bases juridiques. Points à établir.
- Clauses particulières. Prix. Limitation des avenants. Transfert de salariés. Article 122.
- Contractualisation. Cahier des charges. Choix des prestations additionnelles.
- Appel d'offres. Choix du prestataire. Offre des SSII. Passation du contrat.

4 Transfert d'un applicatif

- Objectifs et planning de la phase de préparation, les rôles. Choix initiaux.
- Définition du périmètre. Transfert de connaissances.

5 Management technique de la prestation

- Conserver la maîtrise d'ouvrage. Gestion des évolutions. Gestion des délais.
- Contrôle Qualité. Suivi d'avancement. Tests.
- Gestion des anomalies. Gestion des risques.

6 Management de la relation contractuelle

- Management d'un périmètre évolutif. Création de relations de partenariat. Evolutions et avenants.
- Benchmarking de la prestation et ses implications sur le prix. Dossier de suivi et faits contractuels.
- Traçabilité des prestations et interventions. Paiements et gestion des pénalités.
- Arrêt du contrat : arrêt anticipé ou arrêt à terme.

7 La réversibilité

- Ecueils constatés. Définition contractuelle, zoom sur les clauses AFNOR. Précautions juridiques.
- Responsabilités respectives. Plan de réversibilité.
- Période de " double commande ". Restitution des documents, jeux d'essai.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 11 juin, 3 déc.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 4 juin, 26 nov.